
SÉNAT
Université de Saint-Boniface

Date : jeudi 21 mai 2026
Heure : 11 h 30
Endroit : Salon Sportex

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

- A1. Adoption de l'ordre du jour – annexe A1 (pp 1-2)

Section B : PROCÈS-VERBAL

- B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 février 2026 – annexe B1 (pp 3-6)
B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 26 février 2026

Section C : HUIS CLOS

- C1. Prix et médailles
C2. Prix d'excellence en recherche
C3. Prix de mérite

Section D : CABINET DE LA RECTRICE

- D1. Rapport de la rectrice – annexe D1 (pp 7-8)
D2. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche – annexes D2.a (pp 9-10), D2.b (p 11)

Section E : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

Section F : PÉRIODE DE QUESTIONS

Au cours de chaque assemblée au Sénat, il y a une période de questions de dix (10) minutes, au maximum. Les questions doivent être présentées au secrétaire général (cperron@ustboniface.ca) au moins vingt-quatre (24) heures avant l'assemblée.

Section G : RAPPORTS DES UNITÉS ACADÉMIQUES

Les rapports d'étape des unités académiques sont présentés en novembre et février et les rapports annuels sont présentés en juin.

- G1. Faculté des arts et Faculté des sciences (février 2026) – annexe G1 (pp 12-15)

Section H : RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS

- H1. Bureau de direction – annexes H1.a (pp 16-18), H1.b (pp 19-20)
H2. Comité de mérite – annexe H2 (p 21)
H3. Comité d'étude des cours et des programmes – annexe H3 (pp 22-25)

Section I : RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS

Section J : RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

- J1. Rapports des réunions du 4 mars 2026, 1^{er} avril 2026 et du 13 mai 2026 – annexe J1 (pp 26-27)

Section K : AFFAIRES NOUVELLES

Section L : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

- L1. La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le jeudi 25 juin 2026 à 11 h 30 au Salon Sportex.

Section M : LEVÉE DE LA SÉANCE

Le secrétaire général,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Perron', with a stylized flourish at the end.

Christian Perron